

204^e SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNESCO

4 - 17 avril 2018

INTERVENTION DU REPRESENTANT DU CAMEROUN DANS LE DEBAT GENERAL / 9/04/18

Ebénézer NJOH MOUELLE

Nous vous renouvelons, Madame La Présidente de la Conférence Générale, Monsieur Le président du Conseil Exécutif, Madame La Directrice Générale, les mêmes chaleureuses félicitations pour la brillante élection de chacune et chacun de vous dans les très hautes fonctions que vous assumez depuis la 39^e session de la Conférence Générale.

Nous voulons poursuivre en disant que le Conseil Exécutif a tout lieu de se féliciter de la décision prise l'automne dernier, de mettre fin à l'expérience des réunions inter-sessions pour renouer avec le Groupe Préparatoire qui nous a fourni un excellent rapport.

Dans le registre des satisfactions, qu'il me soit permis de saluer et d'applaudir d'ores et déjà la décision prise par Madame La Directrice Générale de soumettre au Conseil Exécutif en cette session un projet de réforme, objet du document 204EX/31. Comme vous l'écrivez dans ce document, il est en effet « impératif que l'Organisation se donne les moyens de prendre en compte les problématiques du monde contemporain ». Bien que nous n'en soyons pas encore à débattre de ce projet de Réforme, l'énonciation de ses grands principes d'orientation a de quoi rassurer. Qu'on veuille renforcer le rôle primordial de l'Unesco en tant que « laboratoire d'idées », « forum intellectuel » et conscience morale, non pas seulement des institutions de la famille des nations Unies, mais de l'humanité, est une excellente chose. Cette orientation laisse espérer que les préoccupations que nous avons exprimées de façon répétée ces derniers temps pourraient être prises en compte par une UNESCO réformée et dont le mandat, comme le dit encore votre document, « n'a jamais été aussi pertinent qu'aujourd'hui ». Nous pensons aux menaces que font peser sur l'avenir de l'homme certains résultats obtenus dans les avancées des recherches scientifiques en intelligence artificielle et en biotechnologies, et que mentionne pour la première fois, le Rapport du Secteur

de La Communication et de l'Information dans les paragraphes 28 et 29 du document 204 EX/4 Partie I

Dans le même registre, qu'il nous soit accordé de nous arrêter sur les performances du Département Afrique, qui a assuré une belle et efficace coordination de la Mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle de la Priorité Afrique. Nous partageons la suggestion faite par le Groupe préparatoire de faire apparaître à l'avenir les résultats constatables sur le terrain. Nous nous réjouissons cependant de son activité de publication qui a produit trois ouvrages aux titres accrocheurs. (Par. 38 et 39).

La lecture du document 204 EX/4 Partie I, Le Rapport Analytique sur l'Exécution du Programme adopté par la Conférence Générale, 2014-2017 (APIR) fait apparaître que 75% des dépenses engagées au titre du Grand Programme I, ont été financées par des ressources extrabudgétaires dont la majorité provenaient des donateurs gouvernementaux. Ce qui témoigne de la relative bonne santé de l'esprit de solidarité, demeuré intact chez quelques-uns, parmi les plus nantis des membres de l'Organisation. (&11). C'est également le lieu de remercier les 12 États membres qui ont contribué à l'amélioration de la situation financière en payant leurs contributions par anticipation.

Notre intérêt s'est attardé sur le défi, dans le grand programme II, Sciences exactes, paragraphe 16, présenté comme étant *la nécessité d'investir considérablement pour des contacts avec la jeunesse, pas seulement comme cible mais en tant que partenaire essentiel pour atteindre les résultats escomptés*. Serait-il possible d'obtenir un peu plus d'éclaircissements sur ce point ? S'agit-il d'investissements de nature autre que financière ? Et pour quel objectif plus précisément visé ici dans les sciences exactes ?

Je vous remercie de votre attention !